

Club QAI Dreal du 26 novembre 2013

pour comprendre le présent et construire un avenir durable

Cahier des charges d'une opération de construction ou de rénovation intégrant la QAI : comment le maître d'ouvrage formule ses exigences () / / / /

Énora Parent



 Cahier des charges techniques et environnementales à destination des maîtres d'oeuvre – Construction et rénovation des bâtiments municipaux





Constructions et rénovations des bâtiments municipaux



- Choix des matériaux :
 - Classe d'émission :
 - Pour les matériaux en contact avec l'air intérieur (revêtements intérieurs, isolants acoustiques, etc.),
 l'émission en COV devra être connue et à minima respecter les exigences de la classe A+.



intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Demander une attestation, voire le rapport du laboratoire accrédité pour les tests d'émission



- Choix des matériaux :
 - Revêtements de sols :
 - Pour les revêtement de sols dans les bureaux et établissements sensibles (écoles et crèches et RPA), les exigences sont renforcées de la manière suivante :
 - COV totaux < 100 μg/m3 à 28 jours. Les fabricants courants de sols PVC, linoléum, caoutchouc répondent à cette prescription (Tarkett, Gerflor, Amstrong DLW, Forbo, Mondo).
 - Les colles, fixateurs et sous-couches employés seront en phase aqueuse avec une teneur minimale en COV, attestée par la classification EC1 selon EMICODE, ou par une certification équivalente.

EC 1 5 CEC 1 EC 1



Choix des matériaux :

Peintures :

Obligatoire marquage CE A+ plus exigeant Pour une finition de type « brillant », le maître d'oeuvre devra exiger
 l'application de la directive 2004/42/CE du parlement européen et du conseil du 21/04/2004 relative à la réduction des émissions de COV.

Ange Bleu ou
Nature Plus
beaucoup plus
exigeants que NF
Env., Écolabel et
Cygne Blanc

Les colles, peintures, vernis, lasures et produits pour les façades devront justifier d'un label NF Environnement, Ange Bleu, Eco-label européen, Cygne Blanc ou de tout autre label environnemental équivalent.

- Une prescription de base est l'utilisation de matériaux et équipements marqués conformes à la norme la plus contraignante entre «NF Environnement ou Ecolabel Européen».
- Mais le maître d'oeuvre devra rechercher des produits encore moins polluants que ceux-ci.



Zoom labels peintures

Comparaison des critères d'attribution « émissions » pour les peintures mates intérieures :

		natureplus	SALAUE PROPERTY.	6.6	Z CHINIRONNENET	
Teneur	TCOV	< 500 ppm	< 700 ppm	< 15 g/L prêt à l'emploi	< 30 g/L hors d'eau	= 15 000 ppm
	Formaldéhyde	< 20 ppm	< 10 ppm	< 10 ppm	< 10 ppm	
Émission	TCOV	< 300 μg/m³	=	-		* 2
	Formaldéhyde	< 24 μg/m³	< 62,5 μg/m³	-		× × ×



- Choix des matériaux :
 - > Peintures (suite) :
 - Par ailleurs, sont interdits :
 - Les pigments à base de métaux lourds (plomb, cadmium, chrome VI, mercure).

Déjà dans les labels

- Les produits comportant plus de 5% de solvant organique.
- Les produits comportant des éthers toxiques dérivés de l'éthylène glycol.



- Choix des matériaux :
 - Panneaux de bois :
 - Pour les panneaux de particules de bois collées, on exigera la classe d'émission E1 de la norme EN 312-1 (émission de formaldéhydes).
 - Pour les panneaux de fibres, privilégier les panneaux de fibres HDF ou dur qui ne contiennent pas de colles. A défaut, les panneaux de fibres devront appartenir à la classe A de la norme EN 622-1 ou à la classe d'émissions E1 de la norme 312-1.

Depuis 2005 tous les panneaux de particules fabriqués en France sont E1



Ventilation :

- À réception du lot ventilation, les débits d'air seront mesurés à la sortie de la centrale de traitement d'air et également par local, mesures réalisées par l'entreprise de ventilation.
- Une attention particulière sera portée sur la bonne étanchéité des réseaux aérauliques. Un test d'étanchéité devra également être fait par l'entreprise de ventilation pour vérifier la conformité à la classe de réseaux demandé.

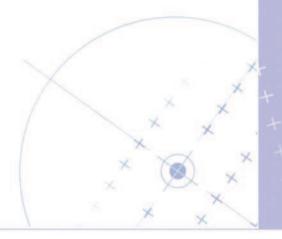
normes NF EN 12237, NF EN 1507, NF EN 13403 et NF EN 12599

Classe d'étanchéité	Taux de fuite
А	6 %
В	2 %
С	0,7%
D	0,23 %



Ventilation (suite) :

D'autre part, l'installation devra être conçue pour permettre une maintenance périodique aisée des systèmes de ventilation (changement des filtres tous les 4 mois, nettoyage régulier des entrées d'air et bouches d'aération, vérification de l'étanchéité du réseau de gaines, etc.).





Zoom exigences ventilation

- Exigences opérations subventionnées FEDER :
 - Une note de calcul sur le dimensionnement de la ventilation sera fournie (y compris en cas de ventilation naturelle).
 - Le réseau de gaines de ventilation et le bloc moteur seront facilement accessibles pour permettre un entretien et une maintenance plus aisés. Cette appréciation se fera sur plan en phase conception puis à la livraison par une visite de l'opération.
 - En phase réalisation, le stockage des gaines et du bloc moteur sera fait dans un souci de maintenir la propreté de ces éléments ainsi que lors de leur installation. Le maitre d'ouvrage demandera à l'équipe de maîtrise d'œuvre de fournir la preuve que des instructions de maintien en propreté des éléments de ventilation ont été données aux entreprises.



Zoom exigences ventilation

- Exigences opérations subventionnées FEDER (suite):
 - À la livraison, le respect du bon dimensionnement du système de ventilation est vérifié par des mesures de débit.
 - En cas de ventilation naturelle, il sera démontré que la ventilation pourra fonctionner tout au long de l'année. La ventilation naturelle sera en accord avec le guide de la ventilation naturelle et hybride 'VNHY' rédigé par l'AVEMS (téléchargeable gratuitement). En cas de ventilation naturelle, aucune mesure de débit ne sera demandée.



Outils

Guide Construire sain

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-sante,880-.html

Mallette écol'air

Cahier de recommandations pour la prise en compte de la QAI dans les opérations de construction/réhabilitation des écoles http://www.atmo-france.org/fr/index.php?/20110126295/la-mallette-ecol-air/id-menu-120.html





